

QUESTION 6

Auteur UDC, par Jérôme Desmeules
Objet Liberté de parole des enseignants

Récemment, un professeur de sciences a remis en question le fait que la planète se réchauffe par l'action de l'Homme et a été convoqué pour s'expliquer, car ses propos ont été considérés comme inappropriés.

Conclusion

Le Service de l'enseignement va-t-il aussi convoquer l'enseignante qui se réchauffe toute seule pour s'expliquer?